

**MINISTERE DE LA FEMME, DE
LA FAMILLE ET DE L'ENFANT**



**Projet de Gestion Novatrice du Fonds
National Femmes et Développement**

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DU PROJET DE GESTION
NOVATRICE
DU FONDS NATIONAL « FEMMES ET DEVELOPPEMENT »**

DECEMBRE 2025

INTRODUCTION

Le Projet de Gestion Novatrice du Fonds National Femmes et Développement (PGNFND) a été mis en place dans le but d'aider les femmes les plus démunies à développer l'esprit d'entreprise en exerçant des activités génératrices de revenus.

Avec pour objectif général de faciliter l'autonomisation des femmes démunies à travers l'amélioration de leurs conditions de vie, le PGNFND vise de manière spécifique à :

- financer les activités génératrices de revenus (AGR) des femmes vulnérables par le biais des Institutions Financières, à des conditions souples (taux d'intérêt de 12% maximum, sans épargne préalable, sans aval) ;
- favoriser l'inclusion financière des femmes vulnérables ;
- sensibiliser les femmes à l'épargne ;
- encourager l'entrepreneuriat féminin.

Pour assurer ses missions, le Projet est composé de deux (02) organes de gestions, d'une Régie et d'Agents Techniques. Ces derniers, pluridisciplinaires, assurent le suivi et l'encadrement des bénéficiaires sur le terrain.

Le présent rapport qui rend compte des activités menées depuis le début de l'exercice a 2025 jusqu'à la fin de ladite année, s'articule comme suit :

I- Financement des activités des femmes ;

II- Activités de sensibilisation des femmes ;

III- Difficultés rencontrées

III- Conclusion

I- FINANCEMENT DES ACTIVITES DES FEMMES

Dans le cadre la mise en œuvre du Projet de Gestion Novatrice du Fonds National Femmes et Développement, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant a signé des conventions de collaboration avec le Groupe d'Epargne et de Crédit en Côte d'Ivoire (GESCI), la MUCREFBO d'Odienné et la CMEC de N'Zianouan.

Au titre de ces conventions, il a été mis à la disposition de ces Institutions Financières, à la fin du mois d'août 2024, la somme de 126 millions de F CFA réparties comme suit :

- GES CI : 63.000.000 F CFA ;
- MUCREFBO Odienné : 60.000.000 F CFA ;
- CMEC N'Zianouan : 3.000.000 F CFA.

Les montants ont été alloués à ces structures en vue de les octroyer aux femmes sous forme de prêts pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus.

La situation des prêts à fin décembre 2025 se présente comme suit :

INSTITUTIONS FINANCIERES	LIBELLE	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	MONTANT OCTROYES
GESCI	COMMERCE	155	35 500 000
MUCREFBO ODIENNE	COMMERCE	48	24 000 000
CMEC N'ZIANOUAN	COMMERCE	5	1 950 000
	AGRICULTURE	5	1 050 000
TOTAL		213	62 500 000

La distribution des prêts par les Institutions Financières continue car sur 126 000 000 F CFA reçus, 62.500.000 F CFA a été distribuée. La moitié reste encore à être distribuée.

II- Activités de sensibilisation des femmes

Chaque année des actions de sensibilisation sont mise en œuvre aussi bien pour les bénéficiaires du projet que pour les femmes de en général.

Ces actions sont l'occasion d'aider les bénéficiaires à mener à bien leurs activités mais aussi pour les femmes non bénéficiaires de s'informer sur l'existence du Projet et de bénéficier de rudiments nécessaires pour initier des Activités génératrices de revenus en vue d'améliorer leur condition de vie.

Au titre du premier trimestre de l'année 2025, des actions de sensibilisation ont été menées sur le thème : « **la culture entrepreneuriale comme vecteur de l'autonomisation des femmes** » dans les localités suivantes :

- Le mercredi 14 mai 2025 à Odienné et Minignan ;
- Le jeudi 05 juin 2025 à Didiévi et Bongouanou.

III- DIFFICULTES

L'essentiel des difficultés se traduisent en termes d'insuffisance de ressources financières pour satisfaire les demandes croissantes des femmes pour la mise en œuvre d'AGR.

IV- CONCLUSION

Seules trois localités ont pu être couvertes par le Projet en 2025. Ce qui reste largement insuffisant vu les besoins importants de financement des activités des femmes sur le terrain.

La recherche de financement pour accroître les ressources du Projet se présente comme une urgence aux fins de répondre de façon satisfaisante au problème de financement des activités génératrices de revenus des femmes.